

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOTOBÉCANE TYPE "M 14"

Construit par "Les Ateliers de la MOTOBÉCANE"

16, Rue Lesault — 93502 PANTIN

R. C. Paris 542 070 115 B

Marque : MOTOBÉCANE - **Type :** M 14 - **Genre :** Cyclomoteur.

Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1.

Possibilité de monter une selle biplace avec des repose-pieds, le nombre de places assises passe alors à 2 (enfant de moins de 14 ans).

Poids total autorisé en charge : 181 kg.

Nom et adresse du constructeur : ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE

16, rue Lesault - 93502 PANTIN CÉDEX.

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues : Deux.

Roue motrice : Arrière.

Constitution du cadre : En tubes d'acier soudés.

Roues : A rayon, munies de pneumatiques de 2 1/4 x 19 AV - 2 1/2 x 17 AR.

Emplacement et disposition du moteur : A la partie inférieure du cadre, incliné vers l'avant.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême : 1,163 m.

Porte-à-faux AV : 0,303 m.

Porte-à-faux AR : 0,285 m.

Dimensions maxima du véhicule : longueur: 1,751 m - largeur : 0,754 m - hauteur : 1,014 m.

Hauteur libre au-dessus du sol : 0,229 m à pleine charge.

Poids du véhicule sans carburant : 53 kg.

Poids du véhicule en ordre de marche : 56 kg

Poids total autorisé en charge : 181 kg.

Répartition des poids en ordre de marche : AV 27 kg - AR 29 kg.

Répartition des poids pour le poids total en charge : AV 54 kg - AR 127 kg.

3. - MOTEUR

Marque : MOTOBÉCANE.

Type : M 14 - A explosion - Cycle à 2 temps, monocylindrique, admission par clapets dans le cylindre.

Alésage : 39 mm - **Course :** 41,8 mm - **Cylindrée :** 49,90 cm³

Taux de compression : 9.

Carburant normalement utilisé : Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir : Contenance 5,240 litres, fermé par un bouchon métallique à fermeture « baïonnette ».

Régime de rotation du moteur : Maximum 5.100 tr/mn - Correspondant au couple maximum (0,327 mdaN DIN = 0,327 mkg) 3.000 tr/mn - Correspondant à la puissance maximum (1,36 kw DIN = 1,85 ch DIN) 4.700 tr/mn.

Échappement : Un cinte de longueur développée 0,40 m, de diamètre intérieur 25 mm, pénètre dans un silencieux de section elliptique, de longueur 0,23 m et de volume approximatif 0,9 litre, comportant une cloison intermédiaire.

Les gaz d'échappement sortent par un tube de diamètre intérieur 16 mm et aboutissent dans un deuxième silencieux de forme générale cylindrique, de longueur 0,20 m, de diamètre intérieur 47 mm, de volume approximatif 0,3 litre comportant un tube percé de trous avec une pastille obturatrice. Le volume total du dispositif d'échappement est approximativement 1,4 litre.

Le niveau sonore des bruits, mesuré suivant les prescriptions de l'arrêté ministériel du 11 juin 1979 est de 72 dBA. Le niveau sonore des bruits au point fixe, mesuré suivant les prescriptions de l'arrêté du 14 avril 1975, au régime stabilisé de 3.525 tr/mn et dans la configuration reproduite par le croquis ci-contre, est de 82,5 dBA.

Chacun des silencieux porte, à sa partie arrière droite, une marque constituée par l'indication 14 encadrée par les poinçons du constructeur.

Alimentation du moteur : Carburateur GURTNER à passage de 14 mm. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé au carburateur. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage : Par volant magnétique NOVI.

Graissage : Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement : Par air.

Mise en marche : Pédalage - Un décompresseur est situé à la poignée gauche.

Antiparasitage : Le cyclomoteur est muni d'un dispositif antiparasite conforme aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 28 avril 1969.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage : Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 tr/mn.

Transmission : Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14 x 7 une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon 12 dents entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 60 dents solidaire du moyeu arrière.

Le cyclomoteur possède un changement de vitesse automatique. A cet effet la poulie solidaire de l'arbre moteur est extensible et commandée par des billes centrifugées, le moteur basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement et repoussé vers l'avant par un ressort tendeur accroché au cadre.

Dispositif de point mort : Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication :

$$\text{— Petite vitesse : } \frac{207,5 \times 60}{49,5 \times 12} = 20,960$$

$$\text{— Grande vitesse : } \frac{207,5 \times 60}{87,5 \times 12} = 11,857$$

Nombre de vitesses : Infini.

Avec le pneumatique arrière de 2 1/2 x 17 dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,74 m, au régime du moteur de 1.000 tr/mn, la vitesse atteinte est de :

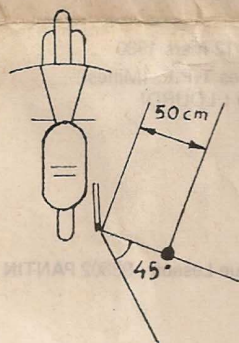
— Petite vitesse : 4,98 km/h.

— Grande vitesse : 8,80 km/h.

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 44,9 km/h.

Ce cyclomoteur est muni de pédales permettant le déplacement sans l'aide du moteur. La marche en bicyclette s'effectue après déverrouillage

du levier qui solidarise la poulie du pignon de 12 dents. Multiplication du pédalier : $\frac{28}{20} = 1,4$.



5. - DIRECTION

Directe sur fourche télescopique.

6. - SUSPENSION

Avant : Fourche télescopique.

Arrière : Par bras oscillant et amortisseur télescopique dans le plan de symétrie de la machine, dite Suspension Cantilever.

7. - CARROSSERIE

Cyclomoteur solo.

8. - FREINAGE

Frein avant : A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 mm commandé par un levier à main droite.

Frein arrière : A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 mm commandé par un levier à main gauche.

Deux garnitures avant : longueur 65 mm, largeur 20 mm, surface totale 26 cm².

Deux garnitures arrière : longueur 65 mm, largeur 20 mm, surface totale 26 cm².

9. - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

Équipement électrique : Le volant magnétique alimente un projecteur avant à lampe jaune 6 V - 6 W et un feu rouge arrière.

Catadioptr : Le véhicule est muni d'un catadioptr.

Ces dispositifs satisfont aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 16 juillet 1954 (modifié le 22 mars 1976).

10. - DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur agréé.

Le cyclomoteur est muni d'une plaque fixée sur la douille de direction portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro de série, l'indication « CM » ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Ces indications sont encadrées par le poinçon du constructeur.

Le numéro de série est frappé à la partie droite du support de béquille.

Le numéro du moteur est indiqué sur une plaque métallique fixée sur l'ailette droite de la culasse.

L'indication de la cylindrée est gravée sur le carter moteur droit.

Le numérotage dans la série a commencé au numéro 14.000.000.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 15-02-80 que le véhicule n° 14.000.000 à moteur n° 3.951.507 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBÉCANE type M 14 satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.188 et R.194 à R.199 du code de la route et des arrêtés pris en application.

Vu et approuvé :

Enregistré sous le n° AU-2028-80

Paris, le 12 mars 1980

le directeur interdépartemental de l'Industrie
(signé : JOURDAN)

Vu :

Paris, le 12 mars 1980

l'ingénieur des Mines
chargé du service Automobiles
(signé : DAMBRINE)

Paris, le 12 mars 1980

l'ingénieur des T.P.E. (Mines)
(signé : LOURD)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussignée, Annick REYNIER, représentante dûment accréditée des « ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE », 16, rue Lesault - 93502 PANTIN CÉDEX, constructeur, certifie :

A) Que le véhicule :

1. Genre : Cyclomoteur.
2. Marque : MOTOBÉCANE.
3. Type : M 14.
4. Numéro dans la série du type :
Cadre :
5. Source d'énergie : ES.

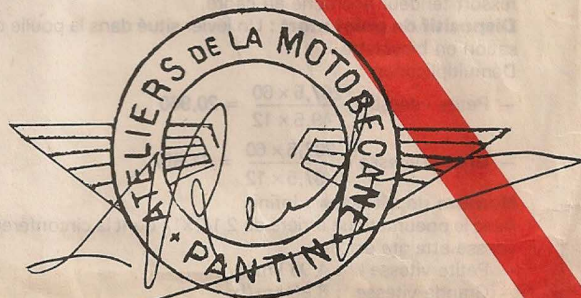
- 5 bis. Cylindrée : 49,90 cm³ - 2 temps.
6. Carrosserie : Solo.
7. Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1 ou 2
(selle biplace, enfant de moins de 14 ans).
8. Poids en ordre de marche : 56 kg.
9. Poids total autorisé en charge : 181 kg.

* Rayer la mention inutile.

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

B) Que ce véhicule sort de nos Usines (magasins), le
pour être livré à Fait à

L'authenticité de ce certificat n'est
garantie que s'il porte sur la signature
le cachet du
modèle ci-
contre.



Toute transformation du Châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.